REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 26 février 2021

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département des infrastructures (DI) et du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES)

Stationnement facilité autour des centres de vaccination contre la COVID-19

Afin de garantir que les genevois-es qui souhaitent se faire vacciner contre la COVID-19 puissent se rendre aisément dans l'un des six centres agréés, l'Etat met à disposition des places de stationnement pour personnes à mobilité réduite et des cases pour les déposes-minute à proximité directe de ces structures dès lundi 1er mars. Par ailleurs, des panneaux sont installés pour renseigner les automobilistes sur l'offre en stationnement payant dans le voisinage, puis, une fois garés, les orientent vers les centres.

A partir du 1er mars, le rythme des vaccinations contre la COVID-19 devrait s'accélérer: 2600 doses seront inoculées quotidiennement, contre 1350 jusqu'à présent, sous réserve naturellement que les livraisons prévues soient bien effectuées. Cette campagne va générer des besoins en mobilité accrus autour des six centres autorisés à procéder aux injections (Groupe médical d'Onex, Clinique de Carouge, Centre médical universitaire, Clinique Générale-Beaulieu, Centre M3 et Clinique des Grangettes) qu'il est nécessaire d'accompagner.

Ainsi, en complément à la desserte en transports publics, le canton a pris une série de mesures pour en faciliter l'accès. Des places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite ont été créées à proximité directe des établissements, de même que des cases pour les déposes-minutes. Le dispositif est complété par un système de jalonnement qui oriente les automobilistes vers les parkings publics voisins des centres de vaccination, puis, une fois stationnés, les guide pour rejoindre ces derniers.

Des cartes synthétisant l'ensemble de ce dispositif peuvent être téléchargées en cliquant sur lien suivant: ge.ch/document/acces-aux-centres-vaccination-contre-covid-cartes.

Pour toute information complémentaire:

- *Pour le DI: M. Roland Godel, porte-parole, DI, T. +41 78 802 90 07;*
- *Pour le DSES: M. Laurent Paoliello, secrétaire général adjoint chargé de communication, DSES, T. +41 79 935 86 75.*